

## **Contrôle des dépenses en éducation**

### **L'école privée doit faire partie de la solution**

Montréal, 5 juin 2014 – La Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP) déplore les coupures en éducation annoncées dans le cadre du dépôt du budget du gouvernement du Québec 2014-2015. Ces coupures sont inquiétantes alors que le nombre d'élèves augmente dans différentes régions du Québec et qu'il est impératif de s'assurer que tous les élèves soient bien outillés dans un monde où les exigences en matière d'éducation sont en croissance.

Les établissements d'enseignement privés subventionnés sont particulièrement touchés par les coupures avec une baisse de 14 millions \$ des crédits budgétaires qui leur sont alloués, passant de 479,9 millions \$ en 2013-2014 à 465,7 millions \$ en 2014-2015. Cette coupure fait suite à cinq années de compressions successives des subventions qui représentaient déjà un manque à gagner de 524 \$ par rapport au coût de la vie, par élève qui fréquente une école privée subventionnée. De plus, le gouvernement coupe 20 millions \$ de subvention pour le transport scolaire des élèves des écoles privées d'ici deux ans.

Les écoles privées subventionnées sont des organismes à but non lucratif, gérées par des regroupements de citoyens composés de parents, d'anciens élèves et d'autres membres de la communauté. Elles fonctionnent selon le même modèle que les Centres de la petite enfance, sauf que les parents des élèves qui les fréquentent doivent assumer plus de la moitié du financement de l'éducation de leur enfant. Les écoles privées n'ont pas accès à l'argent des taxes scolaires. De plus, contrairement aux écoles publiques, elles ne reçoivent pas de bonification de la subvention du gouvernement lorsqu'elles accueillent des élèves qui ont des défis particuliers, soit au moins 10 % des élèves des écoles privées régulières.

«Nous sommes conscients qu'à l'instar des autres organismes dont le financement provient en partie du gouvernement, nous devons nous serrer la ceinture et faire preuve de créativité pour limiter nos dépenses et diversifier nos sources de financement, explique Jean-Marc St-Jacques. Cependant, un élève qui fréquente l'école privée subventionnée coûte beaucoup moins cher aux contribuables en subventions gouvernementales et ne reçoit pas d'argent des taxes scolaires. Les frais assumés par les parents représentent une économie substantielle pour le réseau de l'éducation. Dans un contexte d'austérité, l'école privée, représentant moins de 40 % des coûts du public pour le contribuable, fait nécessairement partie de la solution, d'autant plus qu'elle se démarque par la réussite de ses élèves.»

Si le gouvernement coupe les vivres aux écoles privées subventionnées et qu'un certain nombre d'élèves migrent vers l'école publique, il en coûtera plus cher au gouvernement et aux contribuables qui devront alors assurer 100 % du coût de ces élèves.

Alors que le réseau public peine à absorber le boom démographique et doit construire en vitesse de nouvelles écoles dans différentes régions du Québec, l'école privée subventionnée, qui fournit et entretient elle-même ses bâtiments et dont le financement repose sur différentes sources autres que le contribuable, représente une solution fort intéressante pour limiter la croissance de la dette et du déficit du gouvernement.

### **À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés**

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Téléphone : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Suivez-nous sur Twitter : @LaFeep